

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 11 mars 2019

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4043-2018 TÉQ – Demande relative au Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023 / DÉPÔT DE DOCUMENTS AUXQUELS LE ROÉÉ RÉFÉRERA LORS DE L'AUDIENCE DÉBUTANT LE 21 MARS 2019
N.D. : 1001-015 / 1001-015-2

Chère consœur,

Par la présente et en conformité avec les articles 6 et suivants du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*¹, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose l'original et six (6) copies de deux documents auxquelles nous référerons lors de l'audience débutant le 21 mars 2019 dans le dossier en rubrique. En effet, nous avons l'intention d'y référer en argumentation.

Les documents maintenant déposés sont :

- Québec, Conseil de gestion du Fonds vert (CGFV), *Recommandations sur les ajustements budgétaires à apporter au Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques* (Rapport présenté à la ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques), novembre 2018
<http://www.environnement.gouv.qc.ca/cgfv/documents/Recommandations-CGFV-2018-11.pdf> ; et
- Conseil de gestion du Fonds vert et Transition énergétique Québec, *Entente administrative relative à la mise en œuvre des actions financées du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques*, 18 avril 2018
http://www.environnement.gouv.qc.ca/cgfv/ententes-administratives/Entente_TEQ.pdf .

Le ROÉÉ note qu'il s'agit de documents à caractère officiel émanant de corps du Gouvernement du Québec.

¹ R-6.01, r. 4.1

Nous faisons respectueusement valoir que le ROÉÉ peut très bien les déposer et en parler lors de son argumentation.

Si la Régie le juge nécessaire, le ROÉÉ offre ci-dessous quelques précisions sur ces documents dans le contexte du présent dossier.

Une version préliminaire des Recommandations du CGFV a déjà fait l'objet de dépôt d'articles de journaux et de représentations dans le cadre du présent dossier.²

Par ailleurs, en sa forme finale et publique du mois de novembre 2018, le document des Recommandations du CGFV est déjà au dossier. Plus particulièrement, il est cité en référence par la Régie et fait l'objet des DDR de cette dernière et des réponses de TEQ.³

La pertinence du document est ainsi établie. Le ROÉÉ ne fait que le déposer afin d'en faciliter la consultation.

Le deuxième document, soit l'Entente administrative relative à la mise en œuvre des actions financées du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques du 18 avril 2018 entre le Conseil de gestion du Fonds vert et Transition énergétique Québec permet de mieux comprendre les rôles et responsabilités de chacun des deux parties.

Cette Entente contribue donc à la compréhension de l'impact possible de Recommandations sur le Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023 et donc sur l'atteinte des cibles. Évidemment, la Régie est appelée à émettre son avis sur l'atteinte des cibles aux fins de l'exercice de sa compétence à l'article 85.41 LRÉ.

Le ROÉÉ note qu'aux fins de sa réponse à la demande 1.1 des DDR no. 5 de la Régie, TEQ invoque son Entente avec le CGFV⁴, maintenant déposée.

La pertinence du document est donc établie. Le ROÉÉ ne fait que le déposer afin d'en faciliter la consultation.

² Voir notamment: [C-OC-0010](#); [A-0031, NS vol 3 \(21 septembre 2018\)](#), p. 79-82 (Me David) et p.99-101 (Me Gertler); [A-0060](#);

³ A-0075, DDR no. 5 de la Régie à TEQ, p. 1 http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/455/DocPrj/R-4043-2018-A-0075-DDR-DDR-2019_01_16.pdf et B-0037, réponses de TEQ, p. 1-3 http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/455/DocPrj/R-4043-2018-B-0137-DDR-RepDDR-2019_02_22.pdf

⁴ B-0037, réponses de TEQ, p. 2 http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/455/DocPrj/R-4043-2018-B-0137-DDR-RepDDR-2019_02_22.pdf

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

p.j. (2)

cc: (courriel seulement)

Me Stefan Chripounoff, Langlois Avocats s.e.n.c.r.l.

Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir

Me Simon Turmel, Hydro-Québec

Me Adina Georgescu, Gazifière

Bertrand Schepper, analyste

Jean-Pierre Finet, analyste

Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ